

Voilà exactement ce qui s'est passé, et tout ce que j'ai pu vous dire se base uniquement sur ce que j'ai vu et entendu.

## LA FONCTION PUBLIQUE

### LES COMPRESSIONS DE PERSONNEL

**L'honorable Richard A. Donahoe:** Honorables sénateurs, même si le vérificateur général a affirmé que le taux d'efficacité de la Fonction publique n'était que de 60 p. 100 et si le président du Conseil du Trésor s'est engagé en 1980 à prendre les mesures voulues pour rétrécir l'appareil gouvernemental, le gouvernement a-t-il renoncé à tenir sa promesse, et pourquoi poursuit-il son expansion malgré l'inefficacité signalée par le vérificateur général?

● (1450)

**L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique):** Honorables sénateurs, certaines allégations dans cette question sont inexactes. D'abord, il est absolument faux que le nombre de fonctionnaires de l'État ait augmenté. Sauf erreur, depuis 1976, la Fonction publique a augmenté de moins de 2 p. 100.

Il est très difficile de répondre à des questions quand l'entrée en matière ou les prémisses sont fondées sur des données absolument fausses. Je regrette de le dire, mais c'est ce qu'on nous présente aujourd'hui.

**Une voix:** Avez-vous dit fausses?

**Le sénateur Olson:** Oui, l'entrée en matière est absolument fautive. C'est tout ce que vous pouvez dire.

**Le sénateur Donahoe:** Honorables sénateurs, je trouve la réponse très amusante, et elle me pousse à faire une observation et à poser une autre question. L'affirmation que j'ai faite s'inspirait des données qui se trouvent réellement dans le budget des dépenses du Canada. Les prévisions budgétaires sont préparées par ceux qui dirigent notre pays; elles sont l'œuvre du gouvernement qui les présente et les dépose devant ceux qui sont élus pour représenter la population. On serait en droit de penser qu'on peut se fier à ce que le gouvernement présente comme étant ses vues. Le budget des dépenses prévoit une augmentation nette de 2,152 années-personnes dans la Fonction publique.

Ma question est la suivante: pouvons-nous nous fier aux données du budget des dépenses ou faut-il n'en faire aucun cas?

**Le sénateur Olson:** Il faut vous y fier, honorables sénateurs.

**L'honorable G. I. Smith:** Comment pouvons-nous nous fier à vous?

## LES TRANSPORTS

### LE SERVICE DE TRAVERSIER ENTRE TERRE-NEUVE ET LE CONTINENT—LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMPAGNIES PRIVÉES

**L'honorable Robert Muir:** Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement. Peut-être me pardonnera-t-on un bref préambule. Le leader pourra prendre note de ma question car je n'espère pas y obtenir de réponse aujourd'hui.

[Le sénateur Donahoe.]

Comme le leader du gouvernement le sait probablement, depuis des années nous luttons contre les subventions à l'expédition de marchandises de la terre ferme à la province de Terre-Neuve—c'est-à-dire, les subventions aux compagnies privées qui font concurrence à la CN Marine, société de la Couronne. C'est ce qui explique qu'on envoie des marchandises directement de Montréal à Terre-Neuve, et de Halifax à Terre-Neuve, sans passer par le port de North Sydney où la route transcanadienne prend fin. Les marchandises sont censées être envoyées de là par voie d'eau jusqu'à Terre-Neuve. A cause de la situation, bien des travailleurs ont été mis à pied, des débardeurs et des membres d'équipage de la CN Marine.

Le président du comité d'adaptation de la main-d'œuvre de la CN Marine dans la ville de North Sydney—le comité groupe des représentants du patronat et du syndicat—M. Guy LaFosse, a récemment rencontré le ministre des Transports, l'honorable Jean-Luc Pepin. M. LaFosse a affirmé à qui voulait l'entendre, que le ministre avait déclaré ceci:

... Qu'il proposera au cabinet de mettre fin à toutes les subventions fédérales aux compagnies de navigation privées de sorte qu'à l'avenir seulement le service de transbordeurs du golfe sera subventionné.

Le leader du gouvernement pourrait-il se renseigner pour savoir si le ministre en a fait la demande au cabinet et, dans l'affirmative, quand on y donnera suite. Dans ce dernier cas, le volume accru de marchandises passant par le port de North Sydney créera plus d'emploi et cela vaudra mieux que de verser des subventions à une quelconque compagnie privée que le leader du gouvernement et moi-même, mettons, pourrions décider d'établir pour constater plus tard qu'elle n'est pas rentable et, de ce fait, finir par aller quémander de l'aide auprès du CN et du gouvernement.

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je prends note de la question.

## LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### LA POLOGNE ET L'URSS—LES SANCTIONS

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, le sénateur Roblin a demandé le 24 février quelle était la politique du gouvernement concernant l'exportation de technologie de pointe à destination de la Pologne et de l'Union soviétique.

Le gouvernement n'a pas de politique dans ce domaine. Il a cependant pour politique, tout comme nos alliés, de veiller à ne pas vendre de produits d'importance stratégique aux pays du bloc de l'Est comme la Pologne et l'Union soviétique. Des contrôles de sécurité s'appliquent par conséquent à l'exportation de tels produits.

Le sénateur Roblin a posé une autre question le 24 février pour savoir «si le gouvernement a l'intention de refuser d'accorder d'autres crédits à l'URSS».